

A PROPOS DE SIMON ASSOCIÉS

SIMON ASSOCIÉS est un cabinet d'avocats d'affaires créé en 1992, qui est présent en France (à Paris, Lyon, Nantes et Montpellier) et à l'international (au Brésil, en Belgique, en Chine (avec un Chinese desk), en Côte d'Ivoire, au Luxembourg et aux USA via des alliances organiques), dont l'activité est principalement orientée vers les PME/PMI/ETI et institutionnels de l'investissement, de toutes formes, exerçant dans tous types d'activités et dans des secteurs très divers.

Réseau SIMON Avocats créé en 2014 est présent à **POITIERS** et **ROUEN**.

Le cabinet regroupe aujourd'hui plus d'une cinquantaine d'avocats.

Les compétences de SIMON ASSOCIÉS couvrent les principaux domaines du droit des affaires :

- Sociétés et finances
- Fiscalité des entreprises et particuliers
- International
- Entreprises en difficulté - Distribution
- Concurrence Consommation
- Contentieux médiation arbitrage
- Immobilier - Promotion Immobilière - Urbanisme
- Assurances
- Public des Affaires - Propriété intellectuelle
- Social & Ressources humaines
- Nouvelles technologies de l'information
- Santé

Le Cabinet accompagne les investisseurs étrangers, et notamment chinois, dans leur développement en France, en Europe, et dans les pays francophones.

Simon Associés est membre de nombreuses organisations du monde économique et publie régulièrement des articles sur la vie des affaires.

SIMON ASSOCIÉS renforce son Département Immobilier par l'arrivée de deux nouveaux associés :

Isabelle Robert-Védie et Benoît Raimbert.

Paris, le 3 Février 2015

Isabelle Robert-Védie et Benoît Raimbert, avocats au Barreau de Paris, respectivement depuis 15 et 10 ans, ayant quitté QUADRIGE au 1^{er} Janvier 2015, ont tous deux acquis une solide expérience au sein de grands cabinets reconnus en matière immobilière.

Isabelle Robert-Védie apporte son expertise en droit public immobilier, et plus particulièrement en urbanisme, expropriation, et valorisation du domaine des personnes publiques. Isabelle Robert-Védie est titulaire d'un DESS de Contentieux de Droit Public (Université de Paris I-Sorbonne), et fait partie de la commission Droit Public des Affaires du Barreau de Paris.

Benoît Raimbert vient compléter pour sa part l'offre du département immobilier en matière de promotion et d'investissement immobiliers, plus particulièrement en immobilier commercial et de bureaux. Benoît Raimbert est titulaire d'un DEA de Droit processuel (Université de Paris II-Assas) et d'un DESS de Contentieux de Droit Public (Université de Paris I-Sorbonne).

« *Le développement de notre activité imposait que le département immobilier se structure différemment et complète son champ de compétences. La rencontre avec Isabelle et Benoît nous a définitivement convaincu. Fort d'une équipe solide Simon Associés est à même d'intervenir aujourd'hui sur l'ensemble des domaines de la matière* » déclarent Jean-Charles et François-Luc SIMON.

« *Nous sommes très heureux d'intégrer le cabinet Simon Associés, et ainsi former une équipe pluridisciplinaire dédiée aux problématiques des acteurs de l'immobilier, en particulier commercial* » déclarent Isabelle Robert-Védie et Benoît Raimbert.

www.simonassociés.com

www.lettredesreseaux.com